VERSION NON AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – **MOTION**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	**Date**	**Heure**	**Numéro**	**Département(s)**
	01.09.2022	**8h49**	**22.203**	**DFFI**
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe socialiste	**Lié à** (facultatif) **:** **ad**

Titre : Encourager les élèves à devenir des citoyen-ne-s ouvert-e-s, humanistes, responsables et solidaires par la participation et la médiation culturelle dans les écoles

Contenu :

Dans le but de favoriser l'éveil et l'ouverture humaniste dans les écoles, l'État favorise un égal accès à la découverte de la création artistique et culturelle des jeunes, notamment par des programmes de découverte et de médiation, hors murs scolaires, des expositions muséales, des arts de la scène, de la littérature et des arts visuels.

Les élèves de tous les niveaux de l'école obligatoire, dans un cadre pédagogique et de médiation culturelle adapté, sont convié-e-s à se rendre chaque année, durant leur cycle de formation, par classe ou collège, à des événements culturels ou artistiques, y compris dans une autre région du canton.

Développement (obligatoire) **:**

Toutes les personnes en âge de scolarité et de formation initiale n'ont pas forcément un égal accès à la découverte des créations artistiques et culturelles, notamment en raison de leur milieu social ou des conditions concrètes de leur vie familiale. Ces ouvertures sont pourtant essentielles à l'épanouissement et à la maturation d'une personnalité équilibrée et consciente du devenir des sociétés humaines.

La politique de l'éducation est une tâche cantonale d'importance majeure, la politique culturelle est une tâche tout aussi importante, dont la responsabilité est partagée entre le canton et les communes. L'État de Neuchâtel est l'échelon institutionnel le plus à même d'assurer une cohérence cantonale pour la médiation culturelle dans les écoles, en étroite collaboration avec les cercles scolaires et les communes. Il s'agit de mettre en œuvre, dans tout l'espace neuchâtelois, une approche pédagogique de l'éveil des élèves, de tous les niveaux scolaires, aux arts, et à favoriser leur ouverture à la vie culturelle des régions de notre canton. Cette action continue et systématique doit être menée avec discernement dans un cadre pédagogique de médiation culturelle adapté en vue de sensibiliser et d'intéresser vraiment les jeunes. Il s'agit d'éviter de les ennuyer ou de donner l'impression d'une forme d'endoctrinement. Cela suppose la préparation de dossiers pédagogiques ajustés à l'âge des élèves, une préparation préalable en classe pour comprendre et échanger, la rencontre avec des artistes ou médiateurs culturels, de se rendre en dehors de l'école à des événements de la vie culturelle et d'en parler après en classe. Les villes et plusieurs communes sont déjà engagées dans cette voie et il conviendrait maintenant de renforcer ces actions et d'en assurer un développement cohérent sur tout le territoire cantonal. Le budget de la culture de l'État et certaines de ses subventions attribuées à des projets artistiques ou culturels pourraient être couplés à ces visites scolaires à organiser en étroite concertation et collaboration entre les milieux culturels et pédagogiques concernés.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Martine Docourt Ducommun

Autres signataires (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**
Corine Bolay Mercier	Katia Della Pietra	Margaux Studer
Romain Dubois	Amina Chouiter Djebaili	Anne-Françoise Loup
Garance La Fata	Anne Bramaud du Boucheron	Anita Cuenat
Josiane Jemmely	Joëlle Eymann	Christian Mermet

VERSION AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – **MOTION**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	**Date**	**Heure**	**Numéro**	**Département(s)**
	01.09.2022	**8h49**	**22.203**	**DFFI**
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe socialiste	**Lié à** (facultatif) **:** **ad**

Titre : Encourager les élèves à devenir des citoyen-ne-s ouvert-e-s, humanistes, responsables et solidaires par la participation et la médiation culturelle dans les écoles

Contenu :

Dans le but de favoriser l'éveil et l'ouverture humaniste dans les écoles, l'État favorise un égal accès à la découverte de la création artistique et culturelle ou aux manifestations sportives des jeunes, notamment par des programmes de découverte et de médiation, hors murs scolaires, des expositions muséales, des arts de la scène, de la littérature, des arts visuels et de sports ou manifestations sportives.

Les élèves de tous les niveaux de l'école obligatoire, dans un cadre pédagogique et de médiation culturelle et sportive adapté, sont convié-e-s à se rendre, durant leur cycle de formation, à des événements culturels, artistiques ou sportifs, y compris dans une autre région du canton.

Développement (obligatoire) **:**

Toutes les personnes en âge de scolarité et de formation initiale n'ont pas forcément un égal accès à la découverte des créations artistiques et culturelles, notamment en raison de leur milieu social ou des conditions concrètes de leur vie familiale. Ces ouvertures sont pourtant essentielles à l'épanouissement et à la maturation d'une personnalité équilibrée et consciente du devenir des sociétés humaines.

La politique de l'éducation est une tâche cantonale d'importance majeure, la politique culturelle est une tâche tout aussi importante, dont la responsabilité est partagée entre le canton et les communes. L'État de Neuchâtel est l'échelon institutionnel le plus à même d'assurer une cohérence cantonale pour la médiation culturelle dans les écoles, en étroite collaboration avec les cercles scolaires et les communes. Il s'agit de mettre en œuvre, dans tout l'espace neuchâtelois, une approche pédagogique de l'éveil des élèves, de tous les niveaux scolaires, aux arts, et à favoriser leur ouverture à la vie culturelle des régions de notre canton. Cette action continue et systématique doit être menée avec discernement dans un cadre pédagogique de médiation culturelle adapté en vue de sensibiliser et d'intéresser vraiment les jeunes. Il s'agit d'éviter de les ennuyer ou de donner l'impression d'une forme d'endoctrinement. Cela suppose la préparation de dossiers pédagogiques ajustés à l'âge des élèves, une préparation préalable en classe pour comprendre et échanger, la rencontre avec des artistes ou médiateurs culturels, de se rendre en dehors de l'école à des événements de la vie culturelle et d'en parler après en classe. Les villes et plusieurs communes sont déjà engagées dans cette voie et il conviendrait maintenant de renforcer ces actions et d'en assurer un développement cohérent sur tout le territoire cantonal. Le budget de la culture de l'État et certaines de ses subventions attribuées à des projets artistiques ou culturels pourraient être couplés à ces visites scolaires à organiser en étroite concertation et collaboration entre les milieux culturels et pédagogiques concernés.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Martine Docourt Ducommun

Autres signataires (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**
Corine Bolay Mercier	Katia Della Pietra	Margaux Studer
Romain Dubois	Amina Chouiter Djebaili	Anne-Françoise Loup
Garance La Fata	Anne Bramaud du Boucheron	Anita Cuenat
Josiane Jemmely	Joëlle Eymann	Christian Mermet